



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-20382>

Département(s) de publication : **77, 93, 94, 75**

Annonce n° **25-20382**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Communauté d'agglomération PARIS - VALLEE DE LA MARNE

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

L'acheteur est une entité adjudicatrice

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : 25026 Contrat de Concession de service public de l'eau potable

Description : Contrat de concession au sens de l'article L. 1121-1 du code de la commande publique portant sur la distribution d'eau potable sur les communes de Champs sur Marne, Croissy-Beaubourg, Emerainville, Lognes, Noisiel, Torcy.

Identifiant de la procédure : 033ee1c1-045f-4004-9c2d-3bc87617326a

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 65111000 Distribution d'eau potable

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 5 COURS DE L'ARCHE GUEDON

Ville : Marne-la-Vallée Cedex 1

Code postal : 77207

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 65,000,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : ACTIVITES DE L'ENTITE ADJUDICATRICE : Activités liées à l'eau

Base juridique :

Directive 2014/23/UE

Procédure de concession de service public en application des articles L. 3120-1 et suivants et R.3126-1 à R3126-14 du code de la commande publique et des articles L.1411-1 et suivants et R.1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales (CGCT) - Il s'agit d'une procédure de type ouvert, qui implique que le dossier de consultation est mis à la disposition des soumissionnaires dès la publication de l'avis d'appel public à la concurrence. Les offres seront ainsi remises concomitamment aux candidatures.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Contrat de Concession de service public de l'eau potable

Description : Contrat de concession au sens de l'article L. 1121-1 du code de la commande publique portant sur la distribution d'eau potable sur les communes de Champs sur Marne, Croissy-Beaubourg, Emerainville, Lognes, Noisiel, Torcy. Le contrat inclut notamment : - L'obligation pour le Concessionnaire d'exploiter les ouvrages de stockage et de distribution d'eau potable conformément aux réglementations en vigueur pendant la durée du contrat, notamment celles relatives aux analyses de la qualité de l'eau, -L'obligation pour le Concessionnaire d'assurer le fonctionnement, la surveillance, l'entretien et la maintenance des ouvrages et installations du service délégué, -La réalisation des travaux définis par le contrat ; - Les relations avec les usagers du service ; -Le droit de percevoir sur les usagers une redevance en rémunération du service rendu.

Identifiant interne : 25026

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 65111000 Distribution d'eau potable

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

Informations complémentaires : Distribution d'eau potable sur les communes de Champs sur Marne, Croissy-Beaubourg, Emerainville, Lognes, Noisiel, Torcy.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2026

Date de fin de durée : 31/12/2035

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 65,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : CONDITIONS D'EXECUTION DU CONTRAT -Reprise du personnel (article L.1224-1 du Code du travail ; Convention Collective nationale des entreprises des services d'eau et d'assainissement) -Par ailleurs, la Collectivité, dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, a décidé de faire application des dispositions de l'article L2112-2 du code de la commande publique relative aux contrats de concession en incluant dans le cahier des charges une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique. Le délégataire s'engage, pendant l'exécution de la concession, à réserver à des personnes éligibles aux dispositifs d'insertion tout emploi vacant ou nouvellement créé pendant la durée du contrat, et relatif uniquement au personnel d'exécution. FACTURATION EN LIGNE : Requise. VARIANTES : Autorisée dans le respect des conditions de l'article 1.4 du Règlement de la Consultation. VISITE OBLIGATOIRE : Les conditions sont détaillées dans le RC.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : les éléments à remettre sont énumérés à l'article 5.1 du Règlement de la Consultation

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : les éléments à remettre sont énumérés à l'article 5.1 du Règlement de la Consultation

Critère :

Type : Autre

Nom : Capacité économique et financière

Description : les éléments à remettre sont énumérés à l'article 5.1 du Règlement de la Consultation.

Critère :

Type : Autre

Nom : Aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public

Description : les éléments à remettre sont énumérés à l'article 5.1 du Règlement de la Consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Nom : Qualité technique du projet d'exploitation Description : les éléments à remettre sont énumérés à l'article 5.2 du Règlement de la Consultation.

Critère :

Type : Prix

Description : les éléments à remettre sont énumérés à l'article 5.2 du Règlement de la Consultation.

Critère :

Type : Qualité

Description : Nom : Qualité du service Description : les éléments à remettre sont énumérés à l'article 5.2 du Règlement de la Consultation.

Critère :

Type : Qualité

Description : Nom : Niveau des engagements juridiques Description : les éléments à remettre sont énumérés à l'article 5.2 du Règlement de la Consultation.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variante : Autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : Un référé précontractuel (articles L. 551-1 et suivants du code de justice administratif) peut être engagé avant la signature du contrat devant le Tribunal administratif compétent.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de Paris

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Melun

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Communauté d'agglomération PARIS - VALLEE DE LA MARNE

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Melun

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Communauté d'agglomération PARIS - VALLEE DE LA MARNE

Numéro d'enregistrement : 20005795800015

Adresse postale : 5 cours de l'Arche Guédon Torcy

Ville : MARNE LA VALLEE CEDEX 1

Code postal : 77207

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

Adresse électronique : marches@agglo-pvm.fr

Téléphone : 0160372424

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Melun

Numéro d'enregistrement : 17750111101177

Adresse postale : 43 rue du Général De Gaulle BP8630

Ville : MELUN

Code postal : 77008

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.tamelun@juradm.fr

Téléphone : +33160566630

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de Paris

Numéro d'enregistrement : 177550000600024

Adresse postale : Préfecture de la région Ile-de-France, Préfecture de Paris 5, rue Leblanc

Ville : Paris

Code postal : 75911

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : b8ec9b61-0f0b-4d68-97a3-d50523ebc40a-01

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 06a65809-4539-43f1-9201-893dc8679ae6 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 20/02/2025 à 17:59

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/02/2025